



Enfants malades La classe à la maison

PAGE 5

© Matthieu Cornéils

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© Philippe Turpin/BEL PRESS

Cigarette électronique

Fameuse ou fumeuse

Présentée comme une alternative au tabac, elle n'est pas sans danger. Elle banalise le tabagisme et n'empêche pas la dépendance.

PAGE 7



© Catherine Daloz

Concours

En Marche et vous

En Marche fête bientôt son 1.500^{ème} numéro. Pour l'occasion, l'équipe du journal lance un concours photo. De nombreux prix à la clef.

PAGE 3

Toux, rhume

Sirop à gogo, c'est fini

Un coup de froid ? Les sirops ne sont pas des bonbons. De nouvelles règles protègent davantage les enfants.

PAGE 2

Editorial

La vie n'a pas de prix ?!

500.000 euros par an pour soigner une maladie rare : un coût énorme pour la collectivité. Et si d'autres choix étaient possibles ?

PAGE 12

Médicaments



Rhume et toux : le sirop n'est pas un bonbon

Pour protéger les enfants, plusieurs mesures concernant les médicaments antitussifs, expectorants et décongestionnants nasaux sont entrées en vigueur le 1^{er} mai dernier (1). Parallèlement, une campagne de sensibilisation rappelle que, sauf s'ils sont inquiétants, toux, rhume, fièvre et régurgitations ne doivent pas nécessairement être traités par des médicaments.

Sur la base d'une récente étude établissant la balance bénéfices-risques des médicaments antitussifs, expectorants et décongestionnants nasaux, l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (Afmps) a décidé de nouvelles règles relatives aux médicaments antitussifs et décongestionnants.

> Les médicaments contenant de la codéine soumis à prescription médicale

Les médicaments contenant de la codéine ou l'un de ses dérivés, qu'ils soient destinés à des adultes ou à des enfants, sont désormais disponibles en pharmacie uniquement sur prescription du médecin. En cause : le risque d'effets indésirables graves

(convulsions, dépression respiratoire...) et la possibilité d'un usage abusif et de dépendance en cas d'usage chronique de codéine en raison de son effet morphinique.

> De nouvelles contre-indications pour les jeunes enfants

Les médicaments antitussifs sont contre-indiqués chez les enfants de moins de 6 ans. En effet, ils peuvent aggraver l'encombrement des voies respiratoires et produire des effets indésirables graves en cas de surdosages tandis que leur efficacité n'est pas démontrée dans cette tranche d'âge. Par ailleurs, certains décongestionnants nasaux (2) sont contre-indiqués aux enfants de moins de 7 ans. D'autres (3) doivent être donnés

sous les formes pédiatriques spécifiques adaptées à l'âge de l'enfant.

> De nouvelles précautions d'emballage pour la sécurité des enfants

Pour éviter le risque d'ingestion accidentelle – principalement chez les enfants – et le surdosage éventuel qui en découle, le conditionnement des préparations réalisées sous forme de sirop, gouttes et spray nasal, doit être scellé au moyen d'un bouchon de sécurité. Une période transitoire est prévue pour l'application de cette disposition.

> L'interdiction de combiner plusieurs principes actifs

Les médicaments contre la toux et le

Quelques conseils aux parents

> **La toux** est un réflexe naturel du corps qui vise à nettoyer les voies respiratoires encombrées par la présence de glaires (ou sécrétions). Elle n'est pas une maladie mais un symptôme dont il faut rechercher la cause. Elle ne doit pas forcément être combattue par des médicaments comme les antitussifs.

> **Le rhume**, quant à lui, est une infection du nez généralement provoquée par un virus et est en soi sans gravité. Les infections virales sont très fréquentes et affectent la paroi à l'intérieur du nez. En temps normal, cette muqueuse produit en permanence un liquide dont le rôle est d'humidifier l'air inspiré et de lutter contre les agents infectieux comme les microbes et les virus. En cas de rhume, cette muqueuse gonfle et augmente sa production habituelle de liquide. Résultat : le nez coule ou finit par être bouché.

Dans ces cas, il faut :

- > **nettoyer le nez** avec du sérum physiologique (solution saline) plusieurs fois par jour et avant le coucher ;
- > **donner régulièrement à boire** à l'enfant. En cas de toux, donner des boissons chaudes dans lesquelles on peut envisager d'y ajouter du miel si l'enfant a plus d'un an ;
- > **aérer sa chambre** et y maintenir une atmosphère fraîche (température entre 19° et 20°C) ;
- > **ne jamais fumer** en sa présence.

>> **Plus d'infos** dans "Votre enfant tousse ou a un rhume?", brochure éditée par l'AFMPS dans le cadre de la campagne "Médicaments et enfants : attention, un médicament n'est pas un bonbon".

Deux autres brochures : "Votre enfant a de la fièvre?" et "Votre enfant régurgite?" sont aussi disponibles chez les médecins généralistes, les pédiatres, en pharmacie...

Voir aussi www.medicamentsetenfants.be

rhume ne pourront plus contenir plusieurs substances actives dans le même conditionnement. Il n'est en effet pas prouvé que l'association de plusieurs substances soit plus efficace que chaque substance séparée.

> De nouvelles recommandations d'utilisation

Le rhume est une infection du nez généralement provoquée par un virus. Elle est en soi sans gravité. Si le nez de l'enfant coule ou est bouché, le premier traitement recommandé est de rincer le nez avec du sérum physiologique (solution saline). Doréna-

vant, tous les décongestionnants nasaux topiques (gouttes, sprays...) doivent mentionner cette recommandation. Ils doivent aussi préciser que le traitement ne peut pas durer plus de cinq jours.

// JD

(1) Les spécialités présentes sur le marché avant le 30 avril peuvent être vendues jusqu'à épuisement du stock.
(2) Décongestionnants contenant de la phényléphrine, éphédrine, naphazoline ou tramazoline.
(3) Décongestionnants contenant de l'oxymétazoline ou de la xylométazoline.

Top 10 des médicaments

Les médicaments contre l'hypertension sous la loupe

Près de 2,4 millions de Belges prennent des médicaments contre l'hypertension. Mais attention, un patient sur quatre ne suit pas cette médication de manière régulière, et court ainsi le risque d'être confronté à de graves problèmes cardiaques.

Depuis plusieurs années, la Mutualité chrétienne (MC) passe au crible les médicaments délivrés à ses membres (42% de la population belge) : les quantités et les coûts. Sur cette base, elle établit entre autres un "top 10" des médicaments vendus en officine, les plus couramment utilisés. En termes de doses quotidiennes pour 2012, ce sont des antihypertenseurs qui arrivent en tête. Suivent des médicaments contre le cholestérol, ainsi que des anticoagulants.

D'après l'enquête de la Mutualité, le nombre de personnes qui prennent des médicaments contre l'hypertension a légèrement augmenté au cours des dix dernières années, passant de 19 à 22% de la population. Les médicaments contre l'hypertension sont surtout prescrits à des personnes âgées. Seuls 5% des adultes

de moins de 44 ans prennent des médicaments contre l'hypertension. Dans la tranche d'âge des 45 à 64 ans, ils sont déjà un sur trois à en prendre. Ensuite, deux sur trois pour les 65 à 84 ans, tandis que ces médicaments sont prescrits à 80% plus de 85 ans.

Veiller à une prise régulière

Les médicaments contre l'hypertension sont prescrits lorsqu'un mode de vie sain ne suffit pas à contrôler la tension artérielle. "Qui mange sain, limite l'utilisation de sel et de graisses, boit peu d'alcool, ne fume pas et pratique de l'exercice régulièrement, réduit son risque d'hypertension artérielle de manière significative, explique le professeur Luc Van Bortel de l'Université de Gand. Mais, malheureusement, cela ne suffit pas toujours pour se débarrasser de l'hypertension".

Lorsqu'un patient entame un traitement avec des médicaments contre l'hypertension (par exemple le Rampril ou le Bisoprolol), il est important qu'il suive strictement la posologie : prendre le médicament dans la dose prescrite, à des moments fixes, de manière régulière et pendant une période longue. S'écarter de ces indications de régularité, c'est accroître le risque de faire face à un accident vasculaire cé-

rébral, à une crise ou une insuffisance cardiaque. Pourtant, des chiffres recueillis par la Mutualité, il ressort qu'un patient sur quatre concernés par les traitements médicamenteux contre l'hypertension, consomme insuffisamment d'antihypertenseurs pour contrôler correctement sa tension artérielle (moins de 270 doses journalières par an, soit en moyenne un traitement de 3 jours sur 4).

Qu'est-ce que l'hypertension artérielle ?

Les artères transportent le sang de notre cœur vers tout le corps. Lorsque notre sang circule dans nos artères avec une pression plus haute que la normale, nous souffrons d'hypertension artérielle. L'examen de la tension artérielle nous donne deux chiffres :

- **Le premier : la pression systolique**, qui nous indique la pression maximale du sang dans nos artères, au moment de la contraction du cœur (systole).
- **Le deuxième : la pression diastolique**, qui nous donne la pression minimale du sang dans nos artères, au moment du relâchement du cœur (diastoles).

A tout âge, la tension doit rester de préférence égale ou inférieure à 12/8. L'hypertension artérielle (à partir de 14/9) endommage de manière précoce les vaisseaux sanguins et le cœur. Les risques de maladies cardio-vasculaires, d'accidents vasculaires cérébraux ou encore de troubles rénaux sont alors plus élevés. Un examen de la tension doit donc être effectué régulièrement chez un médecin généraliste.

>> **Plus d'infos** : www.mc.be/maladies-traitements ou www.mongeneraliste.be

Pour Jean Hermesse, secrétaire général de la MC, ces chiffres sont préoccupants : "On ne sent pas toujours directement les effets en cas de prise de médicaments irrégulière mais cela peut avoir des conséquences désastreuses. Ce n'est pas pour rien qu'on qualifie l'hypertension de tueur silencieux. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut encore plus sensibiliser les patients, les médecins et les pharmaciens à cette question."

En premier lieu, c'est aux médecins d'informer leurs patients sur l'importance d'un suivi rigoureux de leur prise de médicaments. Les patients peuvent ensuite obtenir de leur pharmacien les informations nécessaires pour que leur traitement soit une réussite à long terme.

Sont peu à peu développés également des moyens d'aide à la prise correcte des médicaments : les piluliers électroniques ou certaines applications mobiles par exemple. Des voies électroniques explorées pour aider à mieux suivre les médications.

// CD

Appel aux volontaires

Partez en vacances avec des personnes malades et handicapées !

Accompagner des personnes malades et handicapées en vacances demande de l'énergie et de l'engagement. Mais c'est aussi une expérience enrichissante, une occasion unique de découvrir une réalité différente. La rencontre et le partage sont, à n'en pas douter, au centre des séjours organisés par Altéo.



Les vacances sont, pour nous tous, un moment essentiel de l'année, où l'on peut profiter du temps comme nous le souhaitons et prendre du recul par rapport aux problèmes du quotidien. Ce qui est vrai pour les personnes valides l'est a fortiori pour les personnes malades et handicapées. C'est pourquoi Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, organise chaque année de nombreux séjours pour ce public (n'hésitez pas à consulter la brochure vacances 2013 d'Altéo sur le site www.alteoasbl.be).

Ces séjours ne sont possibles que grâce à l'implication de centaines de volontaires formés à l'accompagnement et à l'encadrement.

Vous travaillez dans la fonction publique?

Le saviez-vous? Pour de nombreux travailleurs de la fonction publique, il est possible de béné-

ficier, en accord avec leur chef de service, de cinq jours durant le temps de travail pour accompagner des séjours de personnes malades et handicapées. Pour les informer de cette opportunité, Altéo a donc lancé une campagne de recrutement auprès du personnel de la fonction publique.

Osez faire le pas! Altéo recherche particulièrement des volontaires pour les séjours à Nieuport, au domaine de Ter Duinen, du 5 au 12 juillet et du 12 au 19 juillet 2013. Mais d'autres opportunités existent.

>> Si cette expérience vous intéresse ou si vous souhaitez plus d'informations, prenez contact avec le secrétariat général d'Altéo au 02/246.47.87 ou à l'adresse alteo@mc.be ou contactez la régionale d'Altéo de votre Mutualité chrétienne.

//Domaine de Nivezé//

Le soleil, le parc et l'eau à deux pas de chez vous

Le domaine de Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite, vous accueille pour des séjours de détente tout confort au milieu de son vaste parc arboré sur les hauteurs de Spa.

> Promos d'été

Du 21 au 28 juin, du 9 au 16 août ou du 16 au 23 août : 7 nuitées en pension complète, en haute saison, pour seulement 360 EUR (membres MC).

> Promo de rentrée

Du 30 août au 6 septembre : 7 nuitées en pension complète pour seulement 360 EUR (membres MC).



Retrouvez toutes nos promotions sur www.niveze.be
Suivez nos animations sur www.facebook.com/domainedeniveze



>> Domaine de Nivezé - Route du Tonnelet 76 - 4900 Spa.
Retrouvez toutes nos promos sur www.niveze.be
Infos : 087/79.03.13 ou 087/79.00.00 ou promo@niveze.be

A suivre...

En Marche chez vous

1.500 numéros! *En Marche* franchira prochainement ce cap. L'édition du 4 juillet portera en effet ce chiffre symbolique. Une belle entrée en matière, à l'aube des vacances d'été, pour notre journal concocté - quinzaine après quinzaine - pour l'ensemble des membres des Mutualités chrétiennes francophones. L'équipe d'*En Marche* désire vous associer à cette étape de vie.

> **Paule** découpe chaque quinzaine les articles qui pourraient lui être utiles à elle ou à l'un de ses proches auxquels elle distribue volontiers les informations capitalisées au fil des numéros. Dans une farde se constitue ainsi sa sélection personnelle, au fur et à mesure des parutions et au gré de ses centres d'intérêts. Le reste servira également, mais sous une autre forme, pour récolter les pelures de ses légumes.

> **Mathilde** emprunte régulièrement l'exemplaire de son voisin. Dans son immeuble bruxellois, la boîte aux lettres est commune, et le courrier est réparti sur les marches de l'entrée à l'attention des habitants. Elle n'est pas - encore - affiliée à la Mutualité chrétienne, mais les sujets en l'ont interpellée plus d'une fois. Après une petite lecture à la volée, elle replace le numéro à destination du gars du rez-de-chaussée.

> Au petit coin, chez **Arnaud**, il y a toujours de la lecture. Le Courrier international y côtoie l'un ou l'autre quotidien et *En Marche*. Les temps d'arrêt obligés aux toilettes s'accompagneront à l'occasion du feuilletage des magazines, de la lecture d'un article ou l'autre. Le dispositif est renouvelé au gré du tri sélectif.

> **Stéphanie** travaille à la confection du journal. Elle le compulse dans les moindres détails, le connaît comme sa poche. Lorsqu'elle s'arrête pour penser à *En Marche*, hors des délais serrés pour boucler les numéros de quinze jours en quinze jours, une image lui revient du passé: la table du salon chez sa grand-mère où le *En Marche* de l'époque avait sa place.

Et pour vous?

En Marche en connaît des boîtes aux lettres - électroniques aussi aujourd'hui. Il en a connu des salons, des quérillons, des tables de cuisine... depuis le 15 mai 1948. Jamais, le bimensuel n'a manqué à l'appel. Et si le conte de J. de la Plume ou les étrennes des tuberculeux ne font plus l'actualité,

la ligne rédactionnelle adoptée à l'origine peut s'enorgueillir d'une belle longévité. Deux raisons avaient amené l'Alliance des Mutualités chrétiennes à lancer *En Marche*: "rendre service" et "créer un esprit de solidarité et d'entraide". Deux motivations qui continuent d'orienter votre bimensuel. De combien de générations les quelque 460.000 lecteurs d'aujourd'hui sont-ils les héritiers? Depuis 1948, quatre voire cinq générations ont participé à cette circulation de l'information.

Dans un monde où être moderne, c'est faire le buzz, créer du neuf, activer le mode "fast, speed, one minute"... la longévité peut faire office de ringardise. A feuilletter d'anciens numéros, on observe l'esprit du temps - elles nous font sourire les Unes du siècle passé -, et en même temps on perçoit la cohérence au long cours. N'est-ce pas ce subtil équilibre qui est garant de la pérennité du journal, de la réputation qui l'entoure? L'équilibre est fragile, mais précieux. L'équipe d'*En Marche* entend le maintenir aujourd'hui encore, à l'heure où tout s'accélère, où l'urgence pilote le monde et où le sens, la réflexion tendent à s'effacer derrière la course à la "com".

Une invitation en intimes

Trêve de considérations existentielles, place aux clin d'œil. *En Marche* vous invite, chers lecteurs, à envoyer vos meilleurs clichés du journal. *En Marche* chez vous, *En Marche* dans un lieu insolite, *En Marche* dans votre quotidien de lecteur... A l'image de ce petit nain de jardin dans le "Fabuleux destin d'Amélie Poulain", photographié aux quatre coins du monde, l'équipe d'*En Marche* vous invite à la faire voyager dans l'univers méconnu des lecteurs que vous êtes. Au-delà des données chiffrées des enquêtes de lectorat réalisées régulièrement. Autrement que par les courriers ou les e-mails que certains d'entre vous - les moins farouches - nous envoient. A vos appareils photographiques!

// CATHERINE DALOZE

Concours photo

A vous de jouer!

A l'occasion du 1.500^{ème} numéro d'*En Marche* qui paraîtra le 4 juillet, le journal propose un concours photo à ses lecteurs. Le thème? *En Marche* chez vous, *En Marche* et vous, *En Marche* dans un lieu insolite, *En Marche* dans votre quotidien de lecteurs. L'idée se veut légère: partager un peu de vos réalités de lecteurs. Mais aussi, pourquoi pas, de vos imaginaires (lire également ci-dessus).



© Catherine Dalozé

Les clichés gagnants, sélectionnés par un jury composé de membres de la rédaction, de mutualistes et de photographes, seront publiés dans le 1.500^{ème} numéro et sur www.enmarche.be. Les gagnants seront récompensés grâce aux cadeaux de partenaires fidèles d'*En Marche*.

Les lots gagnants

A gagner: de quoi prendre l'air, garder la santé, découvrir des artistes, des histoires... En un mot, se faire du bien. Parmi les lots: un séjour pour deux personnes dans un hôtel Intersoc (en Suisse ou en France) offert par Intersoc, un vélo d'appartement offert par Qualias ainsi que des tensiomètres, podomètres et impédancemètres, des entrées aux festivals Esperanzah (Florefe), Jyva'Zik (Court-Saint-Etienne) et Ward'in Rock (Bastogne), des beaux livres offerts par les éditions Weyrich, des livres pour enfants offerts par Alice éditions... De quoi récompenser de nombreux participants. Plus d'infos sur les lots sur www.enmarche.be/concours.htm

Comment procéder?

Pour participer, rendez-vous sur www.enmarche.be/concours.htm. Envoyez votre participation avant le dimanche 23 juin 2013 à minuit.

// LA RÉDACTION

Les jeunes profs, variables d'"ajustement" dans les écoles?

Démotivés, voire dégoûtés, trop de jeunes profs quittent l'école après peu de temps passé avec les élèves. Mais ce constat général cache des réalités très diverses. Une étude du Girsef (UCL) brosse un tableau plus précis de la situation et, surtout, propose des solutions de fond.

Menée par l'UCL en collaboration avec l'ULB, l'étude passe au crible l'ensemble des données officielles disponibles pour tous les profs du primaire et du secondaire. Elle casse quelques clichés. D'abord, Bruxelles ne compte pas particulièrement le taux de sortants le plus élevé de la Belgique francophone. Ensuite, ce n'est pas parce qu'on enseigne dans une école à public socio-économiquement défavorisé que l'on quitte davantage l'école. Enfin, alors qu'on cite fréquemment le chiffre de 40% de profs quittant le secteur dans les cinq premières années, ce chiffre est en réalité ramené à 35%, tous niveaux d'enseignement obligatoire confondus.

Le constat reste certes préoccupant. Mais gare aux moyennes trompeuses! Ainsi, le chiffre illustrant les départs dans les cinq ans grimpe à 44% lorsqu'il concerne des enseignants du secondaire ordinaire, mais chute à 24% quand il s'agit du fondamental ordinaire. A l'intérieur du secondaire, les agrégés du supérieur quittent nettement plus souvent l'enseignement que ceux de l'inférieur. Autre résultat notable : le fait de disposer d'un diplôme de pédagogie joue beaucoup dans le maintien à



© Aude Verilhem / BELPRESS

plus long terme dans l'enseignement, ceux qui en disposent quittant trois fois moins leur poste que ceux qui en sont dépourvus. Enfin, l'"adieu" à l'école par le prof a sa tranche d'âge critique : entre 25 et 29 ans.

Les chercheurs confirment la nécessité d'améliorer l'accompagnement des jeunes profs. En effet, après s'être décarcassés à pourvoir les postes vacants dans leur établissement, trop de directeurs s'en retournent à leurs tâches de gestion et d'administration. Ils laissent alors leurs fraîches recrues se débrouiller seules face aux élèves et aux programmes, alors

qu'une autre partie de leur job devrait idéalement commencer (lorsqu'ils en ont les moyens...). Mais, bien plus encore que ces lacunes de "coaching", les chercheurs de l'UCL pointent l'inégalité du rapport de force entre profs débutants et profs "établis". Par exemple, les places ouvertes à partir du mois d'octobre, beaucoup moins stables, sont essentiellement attribuées à de nouveaux enseignants. Et presque un tiers de ces derniers sont engagés par plusieurs pouvoirs organisateurs au cours de leur première année, ce qui ne contribue pas à une entrée

harmonieuse dans la vie professionnelle. Les chercheurs proposent donc de réduire les distinctions de statuts.

Plus généralement, les chercheurs formulent trois propositions : réduire les retards d'attribution des postes en début d'année scolaire ; mieux coordonner les pouvoirs organisateurs et prévoir une année sabbatique dans toute carrière de prof. Celle-ci serait consacrée à sa formation continuée et au remplacement de collègues absents. Pendant ce temps, sa place serait attribuée à un enseignant débutant.

// PhL

>> Plus d'infos : étude téléchargeable sur www.uclouvain.be/girsef

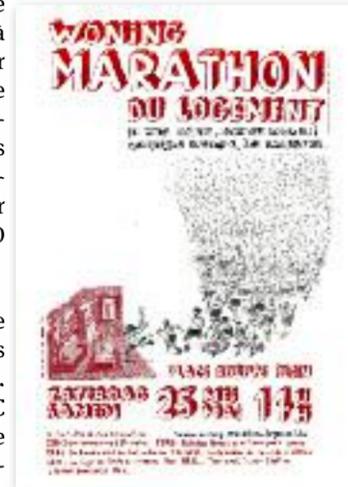
Se loger à Bruxelles Le cri d'alarme associatif

Pour trouver un logement à Bruxelles, il faut – trop souvent – une forme olympique et... beaucoup de chance. Le samedi 25 mai prochain, le "Marathon du logement" portera dans la rue une série de revendications de la société civile à l'égard du monde politique.

Alors que la population bruxelloise ne cesse d'augmenter, les problèmes de logement persistent. Trouver un toit à un prix décent sur le marché locatif privé devient de plus en plus difficile pour un nombre croissant de ménages, particulièrement les plus jeunes. De son côté, le logement social continue à souffrir, avec seulement un bon millier de nouvelles unités construites entre 2004 et 2012. Ce secteur ne compte actuellement que 39.000 logements dans la capitale, alors que la liste des ménages en attente pour en bénéficier compte, à elle seule, près de 40.000 noms...

Ce genre de constat a décidé un groupe d'organisations à manifester dans les rues de la ville le 25 mai prochain. Parmi elles, le MOC Bruxelles, la CSC Bruxelles, Les Equipes populaires, le Syndicat des locataires, Inter-environnement Bruxelles, etc. Pour attirer l'attention du monde politique et du public, les participants ont décidé de mettre en scène les situations concrètes rencontrées par les candidats à l'accès au logement, en matière de prix, mais aussi de files d'attente, de discriminations, ...

Selon ces organisations, si l'on veut mettre fin à la dualisation sociale de Bruxelles, il faut d'urgence bloquer temporairement les loyers et leur indexation. A plus long terme, elles revendiquent l'établissement d'une grille de référence des loyers basée sur les revenus des locataires plutôt que sur l'évolution du marché immobilier. Tout loyer dépassant cette grille de référence serait fortement taxé. Une commission paritaire locative, où siègeraient locataires et propriétaires, pourrait en déterminer les valeurs au sein d'un bail-type et arbitrer les litiges.



>> Plus d'infos : la manifestation débutera le 25 mai à 14 h à la place Rouppe (www.woning-marathon-logement.be - 02/893.09.09)

Les maisons de repos, avant le grand saut

Publier un dossier sur l'avenir des maisons de repos (MR), c'est bien. Organiser un débat sur celui-ci, c'est encore mieux car cela revient à en vivifier le contenu. Telle a été la démarche des Equipes populaires à un moment clef : le transfert de compétences liées aux MR aux Régions et aux Communautés.

Contrastes est le nom d'une des publications des Equipes populaires. Son premier numéro de l'année s'est penché sur les défis du vieillissement démographique. Ce dossier donne une idée très précise du coût de l'hébergement en maison de repos dans les trois Régions du pays, pas si différent entre structures privées et publiques (CPAS). Si les chiffres abondent dans un premier chapitre, c'est pour mieux situer l'enjeu, colossal : pour être prêts en 2025, il faudrait idéalement créer entre 1.600 et 3.500 nouvelles places d'hébergement chaque année d'ici à cette échéance...

Mais ce numéro aborde aussi des aspects plus qualitatifs, comme l'indispensable préparation à l'entrée en MR et la multiplication – certes encore timide – d'alternatives à la maison de repos. Outre une longue interview de Francis Delperée, président d'Eneo (mouvement social des aî-

nés), on y trouve l'état des lieux du transfert d'une partie de la sécurité sociale (dont l'aide aux personnes âgées) aux entités fédérées. Régions et Communautés devront coopérer : cela, c'est sûr... Mais comment ? En guise de réponse, Contraste présente les options – très différentes – des partis politiques sur cette matière. Avec cette conclusion : "Rien n'est encore très clair à ce stade...". En tout cas, le risque d'inégalités de traitement selon l'origine géographique est bien présent.

Un débat mené à partir de ce dossier a permis de compléter le tableau. La gestion commerciale des maisons de repos pose certes problème (elle existe depuis toujours, a nuancé Marie-Pierre Delcour, directrice d'InforHome Bruxelles). Mais c'est surtout leur réorganisation en structures devant compter au moins 80 personnes (pour être rentables) qui fait l'objet



© Jean-François Dupuis / BELPRESS

d'inquiétude. Surtout lorsque leur structure faïtière est cotée en bourse, donc censée rémunérer des actionnaires ! Le débat s'est également centré sur la pénibilité du travail en maison de repos, et sur le lien étroit qui se tisse entre le personnel et les résidents : si les uns sont heureux, les autres ont de plus grandes chances

de l'être aussi... Philippe Andrienne, secrétaire politique d'Eneo, a regretté, de son côté, les incohérences légales, notamment urbanistiques, qui, par exemple, rendent si difficiles

la mise au point de logements alternatifs à la maison de repos, comme les logements "kangourou", abritant plusieurs générations d'occupants.

// PhL

>> Plus d'infos : 081/73.40.86 - www.equipespopulaires.be - Contrastes (20 p.) est mis en vente à 2 EUR (hors frais de port).

Enseignement

L'école est un lieu d'apprentissage et d'expérimentation. Les enfants y apprennent à raisonner, à vivre ensemble et à acquérir la confiance nécessaire à leur confrontation au monde. Il arrive parfois que la maladie sépare des enfants de leur structure scolaire. L'invalidité implique-t-elle automatiquement une mise à l'écart de l'élève? Des solutions existent. Reportage.

En classe, par caméra interposée

Institut Saint Jean-Baptiste de Wavre. 11h10. Le cours de français va débuter pour les élèves de 2^{ème} secondaire. Les enfants s'installent à leurs bancs. Madame Degreef entre. Le silence...

"Je vous amène les points de vos interrogations", dit-elle et, aussitôt, elle énumère les noms des élèves, suivis de leurs cotes. "Quentin, je t'envoie tes points ce soir par mail. D'accord?". Un d'accord en réponse sort des enceintes installées sur une table contre le mur. En s'approchant de l'installation, on peut distinguer le visage du garçon sur l'écran d'un ordinateur. Il suit les cours comme ses camarades sans être physiquement présent et, cela, grâce à un équipement informatique complet : caméra rotative fixée au plafond de la classe, webcam et micro. Il peut ainsi agrandir certaines parties du tableau, disposer d'une vue large sur la classe et interagir avec les élèves et ses professeurs.

Aujourd'hui, la critique littéraire est au programme. "Quentin, tu es à la

bonne page?", demande le prof. Pour s'en assurer, elle approche le document en question de la webcam. Les élèves bûchent ensuite sur leurs exercices. Au fond de la classe, l'image d'un Quentin studieux est transmise à la classe.

Après quarante minutes de travail, le cours touche à sa fin. Les élèves sont invités à prendre leur journal de classe et à y écrire "critique informative, narrative et argumentation" à la hauteur de la plage-horaire qui se termine. Les cahiers sont fermés. La musique diffusée dans la cour indique que la récréation commence. La classe se vide mais trois garçons restent dans le local.

"C'est notre ami. On veut qu'il reste avec nous."

Entre les cours, si les élèves discutent et rigolent ensemble, il n'y a pas de raison que Quentin reste seul. Loïc, Souhaïb et Qassem font l'impasse sur la cour de récréation. Ils s'approchent de l'ordinateur et pianotent, sur le clavier, des mots à destination



© Matthieu Cornélis

de leur camarade. Chacun a ses sujets de discussion privilégiés. Loïc parle de jeux vidéos et Qassem, lui, raconte ce qui se passe à l'école, prend des nouvelles de la famille... "C'est plutôt des discussions sociales" dit-il. "C'est notre ami, souligne Souhaïb. On veut qu'il reste avec nous. Il a du mal à venir à l'école, donc on s'investit."

Leur investissement ne se résume pas à leur seule présence durant les

récréations. Une multitude de gestes posés par les copains permettent à Quentin de poursuivre sa scolarité à domicile. Hubert fait office de facteur et livre les feuilles de cours à la maison. Qassem, lui, arrive en classe un quart d'heure avant le début du premier cours pour brancher le matériel : allumer le PC, établir une communication sur Skype, régler le son des enceintes. Bref, s'assurer que tout fonctionne tip top. Loïc, pour sa part, s'est vu confier la mission d'expérimenter une journée de cours à côté de Quentin pour en témoigner devant la classe. Constat : "Le bruit est très dérangeant pour lui. Il a parfois du mal à entendre le prof parce que le micro est placé au fond de la classe. Pendant les intercourses, il y a un brouhaha insupportable en classe, alors on a trouvé un truc". Pour avoir le silence, on crie "le prof est là!". Tout le monde se tait et Quentin est content."

Mme Degreef, titulaire de classe, est bien placée pour observer l'impact positif du projet sur les jeunes. "Ça leur fait voir le monde différemment, ils prennent conscience de la chance qu'ils ont. Dans cette classe en particulier il y a très peu de jugements sur l'apparence".

Si l'aide des copains est précieuse, celle des professeurs l'est tout autant. Elle consiste, notamment, à faire parvenir les contenus du cours vingt-quatre heures en avance à Quentin et à lui faire un retour sur ses interrogations. Malgré leur implication, il y a des limites à leur soutien. Pour la question de l'évaluation, ce sont les règles fixées par la Communauté française. "Malgré tous les efforts qui sont déployés pour que Quentin puisse suivre une scolarité normale, on ne peut pas l'évaluer de manière certificative par souci d'une équité par

rapport aux autres. La législation exige qu'il soit en classe pour réaliser les interrogations."

De l'autre côté de la caméra

Au milieu du salon, le bureau de Quentin est incontournable. Derrière ses deux écrans, l'un propose un gros plan sur le tableau, l'autre un plan large sur la classe, Quentin est installé dans un large fauteuil. Roucky fait la sieste derrière lui. "Le chat le plus intelligent du monde, dit-il. Il assiste à tous les cours avec moi". Un micro est installé pour interagir avec la classe, et la souris – de laquelle Roucky ne se soucie guère – lui permet de commander la caméra à distance.

Drôle de classe, en somme, pour un élève de 14 ans. Mais quel confort pour ce garçon qui éprouvait depuis des mois des difficultés énormes à prendre le chemin de l'école. Quentin souffre d'une polyarthrite juvénile. Ses articulations sont abîmées, rendant douloureux et difficiles chacun de ses déplacements. L'affection des yeux, seconde séquelle de la maladie, implique l'utilisation d'une vidéo-loupe pas facile à transporter. Enfin, confiné à la maison, il évite de s'exposer aux microbes qui, en cas d'infection, entraîneraient une longue convalescence doublée d'une crise de rhumatismes. "Il est à 100% à la maison depuis un an et demi, se souvient sa maman. Il n'a jamais été régulièrement à l'école, ça dépendait toujours de son état. Dans l'enseignement primaire, ça allait encore mais, dès le secondaire, avec les changements de classe, les intercourses... il était souvent bousculé et se sentait extrêmement fatigué."

"Il est à 100% à la maison depuis un an et demi. Il n'a jamais été régulièrement à l'école, ça dépendait toujours de son état."

L'école lui manque-t-elle? "Plutôt les copains. Pour le reste, c'est beaucoup plus confortable à la maison", répond l'intéressé. A-t-il l'impression d'être un élève comme les autres? Son avis est par-

tagé... Les professeurs ne sont pas toujours en mesure de répondre à ses demandes spécifiques. Si certains enseignants lui envoient les cours bien en avance, ils sont peu nombreux à coter ses interrogations. "Même si mes points comptent pour du beurre, j'aimerais bien pouvoir les passer et être coté comme les autres." Deuxième souci : la technique. Lorsque la ligne Internet est trop chargée, il arrive que Quentin éteigne la caméra qui transmet son image en classe pour privilégier le son qui lui en revient. Résultat, les profs pensent qu'il n'est pas intéressé par les cours et qu'il se déconnecte. A cela, le garçon malicieux répond : "C'est normal, je les comprends. Ils veulent juste m'admirer".

Notre rencontre touche à sa fin. Dans la classe, les camarades de Quentin ont déconnecté l'ordinateur. L'école terminée, il ouvre une session du jeu vidéo qui l'occupe ces derniers jours. Un jeu dans lequel il construit sa propre ville. Une balade virtuelle dans un monde qu'il se construit et qui lui convient davantage.

// MATTHIEU CORNÉLIS

Take Off ASBL

Des informaticiens engagés

En 2006, Francesco Amato, fraîchement retraité, est en quête d'un projet de bénévolat. Une rencontre et un échange d'idées avec un pédiatre toulousain lui font réaliser la détresse et le manque vécus par des enfants que la maladie isole de leurs amis et de leur école. Il ne faut pas davantage d'arguments pour motiver l'homme...

Quelques uns de ses ex-collègues d'IBM sont mobilisés pour mettre leurs compétences (gestion, communication, pédagogie...) au service du projet. Leurs missions : briser la solitude de l'enfant malade, éviter le décrochage scolaire et susciter la solidarité entre les enfants de la classe et leur compagnon. Des sponsors sont approchés puis séduits par l'initiative. Take Off prend son envol.

Patrick Scheuer, administrateur bénévole, revient sur l'originalité du projet : "Lorsqu'un enfant apprend qu'il souffre d'une maladie grave ou invalidante, une de ses premières questions est 'Et l'école?'. Take Off propose la visualisation de l'enfant dans son lieu de vie qui est l'école et sa classe". Pour y parvenir, l'ASBL équipe gratuitement la chambre de l'enfant d'un ordinateur, une webcam, un micro, une ligne Internet... Tout ce qui lui permet de s'imaginer dans la peau d'un élève ordinaire.

Take Off a aussi un pied dans les hôpitaux. Sylvie Vankerckhove et Joy Assenmaker sont psychologues au service de néphrologie, dialyse et transplantation de l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola (Huderf). Elles accompagnent au quotidien des enfants sujets à des traitements médicaux lourds. "Le projet Take Off nous intéresse car il permet à des patients qui sont en isolement de garder le lien avec leur famille, leurs amis, leur école dont ils sont séparés et de poursuivre leur scolarité malgré un grand absentéisme, et donc de rester dans la continuité des apprentissages." Parfois, un enfant malade chronique refuse d'utiliser le système "car il est vécu comme une intrusion dans son espace de normalité". L'enfant pourrait courir le risque d'y être stigmatisé, repéré comme enfant malade". Autre situation de refus : "il pourrait créer un groupe d'appartenance avec les autres patients et refuser d'ouvrir cet espace à leur école".

Selon les psychologues, ces connexions sont une "fenêtre ouverte sur le monde" et donnent à l'enfant de ne pas se sentir totalement exclu de ses environnements. Est-ce que le lien social permet de "mieux guérir"? "Nous pensons que ces connexions, parmi d'autres facteurs – capacité à verbaliser, à exprimer ses affects, à se défendre face à ses angoisses... –, peuvent avoir un impact sur le moral des enfants malades, et donc aussi sur leur capacités à supporter, à faire face aux soins et aux traitements parfois lourds ou intrusifs."

En Communauté française, Take Off est la seule structure qui propose à un enfant hospitalisé de rester en contact avec ses camarades de classe à l'aide des nouvelles technologies. Depuis sa création, 300 enfants ont été accompagnés par l'association.

// MaC

>> Take Off ASBL : 02/339.54.48 - www.takeoff-asbl.be

Conseils juridiques

Déclaration fiscale: enfants à charge ou pas?

Avec le beau temps, tout comme les hirondelles, reviennent les déclarations fiscales. A rentrer pour le 26 juin si vous optez pour la version papier ou pour le 17 juillet via Tax-on-Web. Surtout, n'oubliez pas d'y renseigner les enfants qui sont à votre charge.



Pour être considérés à charge, les enfants doivent faire partie du ménage.

Sur le plan fiscal, avoir des enfants à charge permet d'exempter du calcul de l'impôt une partie supplémentaire de ses revenus. D'office, chaque contribuable n'est pas taxé sur une partie de ses revenus. Cette quotité est majorée pour les enfants à charge du contribuable marié ou cohabitant légal (voir tableau cidessous).

Des compléments d'exemptions existent en outre pour :

- l'enfant de moins de trois ans si aucun frais de garde n'est déduit ;
- l'enfant handicapé ;
- le parent isolé vivant avec enfant à charge.

Vous devez compléter dans votre déclaration fiscale les codes 1030-37 à 1039-28 (cadre IIB), selon votre situation.

Faire partie du ménage

Pour être considéré comme étant à votre charge, votre enfant doit faire partie de votre ménage, c'est-à-dire qu'il doit être réellement sous votre toit et y loger de manière durable. C'est votre situation familiale réelle au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition qui est déterminante. Bien entendu, le fisc autorise la possibilité d'interruptions temporaires de l'hébergement. C'est le cas notamment lorsque, dans le cadre de ses études, votre enfant "kotte" ailleurs. L'administration fiscale présume alors que l'enfant, qui ne réside plus chez vous pour raison d'études, continue malgré tout à faire partie de votre ménage dans la mesure où vous l'entretenez. Cependant, vous pouvez toujours renverser cette présomption en fournissant des éléments très concrets qui traduisent la volonté de votre enfant de quitter le foyer familial (vie de

couple, perception directe de ses allocations familiales, durée du contrat de bail, etc.).

Et en cas de divorce?

En principe, un seul des parents prend en charge le ou les enfants. Le parent chez qui les enfants vivent au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition peut les prendre à charge. L'autre parent ne peut donc pas les prendre à charge. S'il le fait quand même, l'administration fiscale va immédiatement rectifier la situation en faveur du parent chez qui l'enfant est domicilié. Ce régime vaut aussi pour les années qui suivent l'année du divorce.

Cependant, dans certains cas, la partie exemptée d'impôt auquel l'enfant commun donne droit peut être partagée entre les deux parents. Cet avantage est alors réparti moitié-moitié sur les deux déclarations fiscales des parents même si l'enfant n'est domicilié que chez un seul parent. Pour cela, vous devez avoir gardé l'exercice conjoint de l'autorité parentale. En outre, l'hébergement de votre enfant doit être alterné. Vous devez enfin avoir marqué votre accord sur cette répartition. On parle alors de coparenté fiscale. Il faut compléter dans votre déclaration les codes 1034-33 à 1059-08 (cadre IIB), selon votre situation.

Et pour les concubins?

Si vous n'êtes ni marié, ni cohabitant légal, et que vous vivez en union libre (ménage de fait), vous devez alors indiquer vous-même, en complétant votre déclaration, lequel des deux parents prend l'enfant à sa charge. Ce parent est, dès lors, considéré comme assumant la direction du mé-

nage. Dans ce cas, il est exclu qu'un même enfant soit simultanément pris à charge par plusieurs personnes.

Des revenus plafonnés

Dans tous les cas, votre enfant ne peut plus être considéré comme à votre charge s'il perçoit des revenus nets annuels supérieurs à 2.990 euros. Pour l'enfant d'un isolé, ce plafond est porté à 4.320 euros. Par revenus, il faut entendre toutes les rentrées d'argent régulières ou occasionnelles de l'enfant.

Cependant, si votre enfant touche un salaire pour un job d'étudiant, l'administration fiscale va déduire automatiquement de son salaire une tranche de 2.490 euros. Ainsi, par exemple, son salaire net de 3.200 euros perçus en 2012 est ramené à 710 euros. Votre enfant peut donc toujours être considéré fiscalement à votre charge. Le même mécanisme existe pour les contributions alimentaires perçues par l'enfant. Un montant de 2.990 euros est retranché au montant total des contributions alimentaires versées en sa faveur.

// OLIVIER BEAUJEAN, ASBL DROITS QUOTIDIENS

NB : Tous les montants renseignés dans cet article portent sur l'exercice d'imposition 2013 (revenus 2012).

En français svp!

L'exercice d'imposition est la période de temps pendant laquelle on doit payer des impôts. Par exemple, pour l'IPP (impôt sur les revenus des personnes physiques), on paie l'impôt en 2013 pour les revenus perçus en 2012. L'exercice d'imposition est l'année 2013; l'année 2012 est la période imposable.

>> **Durant le mois qui suit la publication de cet article**, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

// Intersoc Trip //



Fascinante Istanbul

Deux périodes au choix!

Laissez-vous emporter quelques jours, entre Europe et Asie, au cœur de la magie. Cet automne, venez découvrir les 1001 visages d'Istanbul. Deux séjours vous sont proposés : du 31 octobre au 3 novembre ou du 14 au 17 novembre.

Intersoc, le service voyages de la Mutualité chrétienne, vous invite à aller à la rencontre de cette ville, de son patrimoine, de son âme... Nous avons sélectionné ce programme pour vous faire découvrir les trésors culturels, uniques au monde, qu'offre cette cité plus de deux fois millénaire.



Jour 1 - Jeudi
Envol de Bruxelles à destination d'Istanbul. Visite des remparts et de l'hippodrome Byzantin, de la Basilique Sainte-Sophie, aujourd'hui musée Ayasofya, et de la Mosquée Bleue. Visite du Musée Kariye.

Jour 2 - Vendredi
Visite du Palais de Topkapi, ancienne résidence des sultans ottomans. Ensuite visite du marché aux épices (Bazar égyptien). L'après-midi : promenade inoubliable en bateau sur le Bosphore.

Jour 3 - Samedi
Visite du célèbre grand Bazar, le premier marché couvert construit à cet endroit par les Byzantins au XIII^{ème} siècle. Visite de la Mosquée d'Eyüp. La journée se clôturera par

un moment de nostalgie consacré à Pierre Loti.

Jour 4 - Dimanche
Découverte de la Corne d'Or, un estuaire se jetant dans le Bosphore à Istanbul. Après le déjeuner, transfert vers l'aéroport. Vol vers Bruxelles.

Prix : 645 EUR par personne en chambre double – supplément single : **140 EUR**.

Ce prix comprend le voyage en avion, les déplacements, l'hébergement (3 nuits dans un hôtel 4 étoiles), la pension complète (boissons non comprises), le circuit en bus climatisé, l'accès aux curiosités, la visite guidée par un guide local parlant le français et la présence d'un responsable Intersoc.

>> **Vous désirez plus d'informations? Vous êtes décidés?**
Contactez notre service clientèle au 070/233.898, de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A6564



FEUILLETEZ EN LIGNE LE JOURNAL SUR

www.enmarche.be

- > Consultez aussi les archives depuis 2000.
- > Abonnez-vous à la lettre électronique pour lire, en primeur, le dernier numéro paru.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
 ☎ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be
 EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppeem.
 RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires
 ☎ Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing - ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale?
 Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

QUOTITÉ EXEMPTÉE D'IMPÔT

PAR CONTRIBUABLE	6.800 EUR
MAJORATION POUR ENFANT À CHARGE :	
1 ENFANT	1.440 EUR
2 ENFANTS	3.720 EUR
3 ENFANTS	8.330 EUR
4 ENFANTS	13.480 EUR
PAR ENFANT AU-DELÀ DU 4 ^{ÈME}	5.150 EUR
ENFANT DE MOINS DE 3 ANS SANS DÉDUCTION DES FRAIS DE GARDE	540 EUR
PARENT ISOLÉ AVEC ENFANT À CHARGE	1.440 EUR

Nicotine

Fameuse ou fumeuse, la cigarette électronique?

La cigarette électronique fait parler d'elle, intrigue. Présentée comme une alternative moins nocive que le tabac consommé, elle n'est pourtant pas sans danger, et sa toxicité est encore mal connue. Sur-tout, elle reste la doublure parfaite de la cigarette classique tant elle normalise l'enfumage et le tabagisme.

Moins fréquemment utilisée chez nous que chez nos voisins français, la cigarette électronique fait cependant de plus en plus d'adeptes, notamment parmi les jeunes branchés et anciens fumeurs de tabac. C'est le cas de Sébastien, la trentaine, qui a découvert la cigarette électronique il y a près d'un an et demi alors qu'il fumait un paquet de cigarettes par jour. A la fois curieux de découvrir une nouvelle expérience et désireux d'arrêter de fumer, il a acheté son premier kit sur internet et s'est mis à vapoter (terme utilisé par la communauté des utilisateurs pour se distinguer des fumeurs). "Au début, j'ai commencé avec des flacons contenant de la nicotine. Puis, au fur et à mesure, j'ai diminué la dose et ajouté des arômes aux liquides que je prépare moi-même. Maintenant, je me passe complètement de nicotine et je me sens beaucoup mieux physiquement. C'est confirmé d'ailleurs par les tests que j'ai passés chez le pneumologue". Sébastien s'estime sevré du tabac. Mais il n'envisage pas d'arrêter la cigarette électronique pour autant. "Je vapote par plaisir. Cela étant, je déconseillerais à tout non-fumeur de se mettre à la cigarette électronique. Et j'attends avec impatience les résultats d'études concernant les effets sur la santé des produits inhalés".

Le parcours de Franck est similaire. Grand fumeur, il s'est tourné l'été passé vers l'e-cigarette (comme on l'appelle parfois aussi) dans l'espoir d'en finir avec le tabac... et ses rechutes successives. Il a choisi expressément un modèle de cigarette assez épais pour ne pas pouvoir la tenir entre son index et son majeur. "Je voulais volontairement ne plus avoir les

mêmes réflexes que lorsque je fumais, témoigne-t-il. J'ai assez vite senti des effets positifs : moins essoufflé, moins de toux... Mais je conserve la même dose de nicotine qu'au début. Je sais que c'est un poison, une drogue, même si je vapote moins que je ne fumais. Je crois que la prochaine étape, pour moi, ce sera d'arrêter la cigarette électronique plutôt que de réduire ou de supprimer la nicotine des liquides". Quand? Franck ne se prononce pas. Il envisage toutefois de se faire aider par un tabacologue pour augmenter les chances de réussite de son sevrage.

Illégales pour la plupart

Fabriquées massivement en Chine, les cigarettes électroniques sont aujourd'hui mises sur le marché sans contrôle sanitaire spécifique par les pouvoirs publics, comme l'ont précisé récemment l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) et le SPF Santé publique, dans un communiqué (1). La qualité et la sécurité des produits ne sont donc nullement garanties. Pourquoi cette absence de contrôle sanitaire?

La plupart des e-cigarettes sont vendues de manière illégale sur des sites web étrangers, sur des marchés, lors de festivals de musique... La législation belge prévoit, en effet, que les produits qui contiennent de la nicotine ou font mention d'indications thérapeutiques comme "aide au sevrage tabagique" (qu'elles contiennent ou non de la nicotine) doivent avoir le statut de médicament pour être mis sur le marché, comme c'est le cas pour les produits de substitution au tabac (patches, chewing-gums, inhalateurs...) (2). Pour obtenir



La cigarette électronique n'empêche pas de développer une forme de dépendance.

nir cette autorisation, le fabricant doit prouver la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits. A l'heure actuelle, aucune autorisation comme médicament n'a été délivrée en Belgique pour la vente et la publicité de telles cigarettes électroniques.

Autre possibilité de légalisation : l'enregistrement comme produit du tabac, auprès du SPF Santé publique, de cigarettes électroniques contenant des extraits de tabac ou dont la nicotine provient du tabac. Chez nous, un seul produit a été enregistré comme tel, ce qui le soumet aux mêmes obligations et restrictions que la cigarette classique.

Enfin, la vente de cigarettes électroniques sans nicotine en tant que 'simples' produits de consommation est possible, y compris en pharmacie. Elle relève alors de la réglementation sur la sécurité des produits mis sur le marché. Les firmes qui commercialisent de tels produits se gardent d'évoquer des allégations comme l'aide au sevrage tabagique, qui impliquerait une autorisation dans le cadre de la réglementation du médicament...

Vraiment moins nocive que le tabac?

La cigarette high-tech est généralement présentée comme le substitut idéal au tabac à fumer car elle ne contiendrait pas de produits dangereux pour la santé. Pas de combustion de tabac et donc pas de goudron ni de monoxyde de carbone responsables des maladies pulmonaires et cardio-vasculaires. Aucune des substances toxiques ajoutées dans les cigarettes classiques. Et, disent les partisans de l'e-cigarette, très peu de nicotine, responsable de l'addiction.

Pourtant, les risques de surdosage en nicotine ne doivent pas être minimisés, insiste l'AFMPS. Une dose orale de nicotine de 10 mg chez un enfant et de 30 à 50 mg chez un adulte peut avoir un effet léthal. Or, les cartouches des e-cigarettes contiennent parfois (beaucoup) plus de 20 mg de nicotine. L'AFMPS pointe divers éléments pouvant mener au surdosage : la consommation concomitante de substituts nicotiques autorisés ou de tabac, l'ingestion des produits de manière accidentelle (en particulier par des enfants), le mauvais fonctionnement de l'appareil (ne limitant pas le nombre d'inhalations) ou en-

core des doses de nicotine plus élevées que celles indiquées sur l'emballage des flacons. Sans parler, bien sûr, du fait que le dosage en nicotine des "e-cigarettes" est laissé à l'appréciation de l'utilisateur, au risque d'en abuser.

Si l'e-cigarette peut, à court terme, améliorer les capacités respiratoires de l'ex-fumeur de tabac, rien ne permet pourtant d'affirmer que les solvants et additifs qui composent les liquides sont inoffensifs pour les poumons et la santé en général. On ne dispose pas encore d'études épidémiologiques à ce propos. En juin 2012, un rapport de la conférence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte anti-tabac (3) pointe les résultats d'études réalisées en République de Corée indiquant "l'identification de dix substances toxiques et des discordances entre la teneur en nicotine selon l'étiquetage et les valeurs réelles". Au Brésil, une étude en laboratoire a montré que "l'empreinte chimique tend à révéler que le liquide présent dans les cartouches contient des extraits de tabac". En France où le phénomène s'amplifie, la ministre de la Santé a récemment commandé une recherche pour mesurer les effets de la cigarette électronique sur la santé.

Une méthode efficace de sevrage?

Les défenseurs de l'e-cigarette présentent souvent celle-ci comme un moyen de se débarrasser de la dépendance au tabac. Or, comme le souligne l'OMS, aucune étude clinique rigoureuse n'a démontré jusqu'ici qu'elle est une méthode sûre et efficace de sevrage tabagique. "Si les entreprises commercialisant la cigarette électronique veulent aider les fumeurs à cesser de fumer, elles doivent impérativement effectuer des études cliniques et des analyses de toxicité et opérer dans un cadre réglementaire correct", lançait il y a quelques temps Douglas Bettcher, directeur à l'OMS. Un vœu pieux sans doute : les sociétés de cigarettes électroniques ne relèvent pas du secteur pharmaceutique. Plusieurs ont d'ailleurs déjà été rachetées par les géants de l'industrie du tabac qui ont bien compris l'intérêt d'investir dans ce nouveau marché.

Quant au fond du sujet, à savoir la dépendance, vapoter une e-cigarette

n'empêche pas de conserver ou même de développer une forme de dépendance. A la nicotine bien sûr, quand elles en contiennent, et ce, quelle que soit la quantité présente dans le liquide inhalé. Mais aussi à l'objet lui-même. "Pour réussir un sevrage tabagique, il faut agir en même temps sur les trois composantes de la dépendance au tabac : physique, psychologique et comportementale, explique Martial Bodo, tabacologue au centre d'aide aux fumeurs de l'Institut Bordet. La cigarette électronique ne permet pas le sevrage de la dépendance à l'objet, à la gestuelle, aux habitudes. Arrêter de fumer en mettant une cigarette en bouche et en inhalant des produits, même sans nicotine, c'est une ineptie, lance-t-il. Que la cigarette soit classique ou électronique, le champ mental reste le même et cela normalise l'enfumage, la consommation de tabac. Pendant ce temps, les cigaretteurs continuent à vendre des produits qui tuent la moitié de leurs clients. Ils cherchent dès lors à initier et fidéliser de nouveaux publics. Et pour cela, tous les moyens sont bons".

// JOËLLE DELVAUX

(1) Communication du 9 avril 2013 à lire sur le site de l'AFMPS : www.fagg-afmps.be (rubrique news).

(2) La nicotine est une substance connue pour son activité pharmacologique.

(3) "Inhalateurs électroniques de nicotine", rapport de la Convention, juin 2012 à lire sur <http://apps.who.int>

Copie très peu conforme

Mise au point en Chine en 2004, la cigarette électronique, généralement en acier inoxydable, ressemble à la cigarette classique (il existe aussi des cigares et pipes). Cet appareil est composé d'un réservoir rempli d'un liquide et d'une batterie rechargeable avec un système de chauffe commandé par un circuit électronique. L'utilisateur déclenche le chauffage de la résistance - le plus souvent - en pressant un petit bouton sur le boîtier. Le liquide chauffe et s'évapore. L'utilisateur aspire l'embout - ce qui allume à l'autre extrémité une diode simulant la combustion -, inhale la vapeur et expire son excédent dans l'atmosphère.

Le liquide est composé de propylène glycol ou de glycérol auquel sont ajoutés des arômes fruités ou imitant les saveurs des cigarettes : tabac régulier, menthol... Certaines solutions sont exemptes de nicotine, d'autres en contiennent, en concentrations très variables. Des flacons de liquides permettent de recharger la cartouche usagée. Certains sont "prêts à l'emploi". Mais, de nombreux utilisateurs préparent eux-mêmes leur cocktail, ce qui n'est pas sans risques.



Interdite dans les espaces publics

En Belgique, contrairement à la France, l'utilisation des cigarettes électroniques est interdite dans les espaces publics, restaurants et cafés. En effet, la législation belge interdit de faire usage, dans les lieux publics, de matériel qui peut inciter à fumer. Ce que peut faire une cigarette électronique, vu sa forte ressemblance avec la classique.

Par ailleurs, aucune étude scientifique ne permet de démontrer que la fumée exhalée par l'utilisateur est inoffensive pour l'entourage.

Dès lors, l'interdiction s'applique à toutes les inhalateurs électroniques même s'ils ne répondent pas à la définition légale du produit du tabac.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le mardi 21/05 pour l'édition du 6/06 le vendredi 7/06 pour l'édition du 20/06.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av: Mitsubishi Colt, 1300 essence, 5p., 2008, 96.500km, airco, 5.600 EUR, carnet. 04-379.49.28. (A49008)
 Av: camping-car Racllet, 4-6 places + matériels, 600 EUR. 067-33.41.68. (A48914)
 Av: remorque neuve pr transport voiture 2 roues, 1000kg, non freinée, treuil et rampes, fabricat. scolaire, 700 EUR. 082-71.71.68. (A49004)

Camping

Bredene, camping Asterix, av. caravane résid., 2ch, douche, wc, cuis., frigo, 11.500 EUR. 0497-80.40.21 apd 17h. (C48983)

Divers

Av: lit médical élect. avec télécom, matelas alternant avec compresseur programm., coussin anti-escarres, état neuf. 084-21.10.75 - 0478-77.59.46. (D48979)
 Av: 6 vestons H. été, T54, 6 pantalons tour de taille 104 à 106cm, égal, ensemble, prix vrt marqué et qualité, impecc., 3 complets/200E. 04-380.41.28 Liège - 063-23.40.92 Arlon (soir). (D49003)
 Av: lit électrique avec perroquet + 2 barrières, bon état, fauteuil roulant adulte récent. 0497-82.96.00. (D49007)
 Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D48487)
 Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, etc... 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (D48929)
 Av: pr. connaisseurs - collectionneurs, matériel roulant SNCB 1/87 HO système: 2 R D.C.C. Sound. 0496-16.99.18. (D48953)
 Av: matelas Interco, primo Basic, viscomède, 16cm + housse B-E bleu, patients risque moyen, servi 3 nuits, 200 EUR. 0496-35.78.78. (D48959)
 Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48752)
 Av: piano droit, brun, marque De Heuca, 300 EUR, salon 3+1+1 cuir blanc cassé, très bon état, 500 EUR. 0479-95.43.44. (D48982)
 Av: chaudière gaz Propane ou ville, 37Kw, utilisé 5 ans, H. 0,84 x 0,70 x 0,42, prix: 250 EUR. 082-74.44.94 - 0474-63.47.23. (D48988)
 Av: cse. dép. mais. de retraite, baignoire à porte (130x71), 1000E, 2 monte-escaliers (2,93 et 2,58m) env. 10 marches, tb. état, 1.500E/les 2. 064-23.91.65. (D48930)
 Av: cse. décès, collection de timbres poste de plusieurs pays. J-P Liners, Longchamps 594 - 6688 Longchamps. (D48991)
 Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, etc... 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (D48929)
 Av: cse. problème santé, oil peintures époxy: 2 EUR, tentures, rideaux, peinture, remise 50%. 0470-05.40.75 (rég. Charleroi). (D48924)
 Av: plusieurs albums Artis avec images. 068-54.23.38 soir. (D48960)

Location

Ovifat, pr. couple retraité désirant vivre à la campagne, appart. 2ch., sdb., cuis.ég., séj., jard., cave, dbl. gar., pas d'anim., 450 EUR. 0479-47.15.10. (L48952)
 Uccle, Bxl., beau studio rénov. au rez, vue/jard., hall, séj., cuis. équip., sdb., wc, vestiaire, 515 EUR, chqes. non comp. 0478-51.37.83. (L48995)
 7760 Celles/Pottes, 15km Tournai, mais. camp., sal, sdb., cuis, sdb douche, 3ch, caves, buand, remises, gar, citerne, jard (13a), 550 EUR + caut. 2 mois. 069-22.64.59. (L48973)
 Gembloux, appart entièrement meublé, neuf, 105m2, 2ch., sdb., terrasse, hall, entrée gar, caves, à 2 min de la gare et du centre ville, 900 EUR. 0477-25.85.34. (L49000)
 Banneux, àl., chambre garnie, personnes valides de plus de 50a., pension complète, ambiance formidable assurée. 04-360.81.05. (L48797)

Villégiature (Belgique)

Coxyde, appart. 5p., 2ch., sdb. wc., cuis., liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V48966)
 La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit, 4p., 4è ét., prix sem-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V48603)
 La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer. 3è ét., tv, asc., terr., apd. 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V49001)
 Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1+2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V48493)
 Coxyde digue, côté soleil, appart. de coin, agréable, lumineux, sup. vue mer, 6è ét., spac., 6-8p., conf., 2 sdb., sem., qz., mois. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V48997)
 Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, juin/sept.: 300E/sem., été: 650E/sem. (chqes. compr.), Toussaint: 450E. 0479-49.86.11. (V48967)
 Westende-Bains, àl., studio sup. conf., à p. soign., max 4p., vue sur mer, 7è ét., asc., grde terr., spac., lum., mignon, sit. centrale. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V48993)
 Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p.: 25 EUR/nuit., studio 4p.: 35 à 40 EUR/(saison)nuit., près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48 (préf. soir). (V48846)
 La Panne, Esplanade, appart. 3/4p., tt. conf., très spacieux, terrasse, gar., 50m de la plage, prix inter. 056-55.73.23 - 0477-06.54.40. (V48962)
 Heist, uniq. en juill., appt à 600m de la mer, poss. de louer 6p., acc. grat. pisc. couv. et à la plage priv. du lac, accès PMR, pt. animal toléré, 400E/s. 0495-27.01.01 - www.laguuna-851.be (V48996)
 Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. (Condit. spéc. àpd la 3ème sem.) 084/32.12.43. (V48291)
 Digue, St-Idesbald, prox. centre, 2e ét., appt. 4-5p., 2ch., lit +chaise BB, tv, dvd. 060-31.16.31 - 0477-35.82.40. (V48971)
 Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., cse. désistement, libre du 17-29 juin et du 1er au 14/09. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48999)

Emplois

Cherche couple pour conciergerie, appart. personnes âgées. 071-85.84.60 entre 14h et 16h la semaine. (E49005)
 Apprentissage du Néerlandais en immersion totale en famille et avec réciprocité ds l'autre famille, +/- 10 à 15 jours. 067-21.33.57, Ligue des Familles ou charlie.huygen@skynet.be (E48745)
 Enseignement, lic. socio+spéc. psycho et droit, propose accompagnement hum. inf., sup., unif., rédac. trav. et mémoire, Bruxelles/Namur, tarif à convenir. 0478-20.15.09. (E48904)
 Je réalise terr. en bois, abris de jard., carport, placards, amén. greniers, moustiq. à enroul., isolation écolo., création jardin chinois et japonais. 0496-32.60.63. (E48931)
 Dame 60a., tr. bonne prés., vous aide ds votre quotidien, compagnie, lecture, repas, courses, démarche admin., sorties récréatives etc., possède voiture, max 40km de Liège. 0474-35.29.37. (E48950)
 Vous aimez chanter, la chorale "Mezza Voce" vous invite à ses activités, chansons, gospels, musique sacrée, etc... répétitions à Bouge. 081-73.89.79 - 081-73.07.63. (E48704)
 Dame compagnie, garde-malade, assistances diverses, références, jour ou 1/2 jour, à convenir. 02-374.68.90. (E48911)

Dame, garde-malade, compagnie, baby-sitter, assistances diverses, voiture, références. 0472-41.96.41. (E48889)

Immobilier

Av: La Panne, appart. 1er ét., 1ch., cuis.ég., sdb., liv. côté sud, 1 cave, 2 empl.voit. s/s, face mini golf, Résid. Pieter Bortier, 118 Duinkerkeaan. 0479-96.59.53. (L48855)
 Westende, belle villa mod. meublée (1992), 1500m digue, 3ch., tb. ég., jard. clôt., park. privé, 170.000 EUR., libre de suite. jacquesm@yahoo.fr - 0032-479.44.13.59. (L48956)
 Quaregnon, tr. b. librairie à céder, excell. CA en progr. const., emplac. idéal et potentiel énorme si pers. motiv., aucun chiff par tf, cur. et ag. s'abst. 0477-463631 - 0477-573384 - 12à14h (L48987)
 Enghien, spac. mais. de caract., ent. emmurallée, id. prof. libérale, restaurant, sit. tr. favorable, ch. d'hôtes, 8ch., prox. écoles, poss. terrains sup. 0475-60.31.90 - 0496-44.92.91. (L48948)

Location

Ovifat, pr. couple retraité désirant vivre à la campagne, appart. 2ch., sdb., cuis.ég., séj., jard., cave, dbl. gar., pas d'anim., 450 EUR. 0479-47.15.10. (L48952)
 Uccle, Bxl., beau studio rénov. au rez, vue/jard., hall, séj., cuis. équip., sdb., wc, vestiaire, 515 EUR, chqes. non comp. 0478-51.37.83. (L48995)

7760 Celles/Pottes, 15km Tournai, mais. camp., sal, sdb., cuis, sdb douche, 3ch, caves, buand, remises, gar, citerne, jard (13a), 550 EUR + caut. 2 mois. 069-22.64.59. (L48973)

Gembloux, appart entièrement meublé, neuf, 105m2, 2ch., sdb., terrasse, hall, entrée gar, caves, à 2 min de la gare et du centre ville, 900 EUR. 0477-25.85.34. (L49000)
 Banneux, àl., chambre garnie, personnes valides de plus de 50a., pension complète, ambiance formidable assurée. 04-360.81.05. (L48797)

Villégiature (Belgique)

Coxyde, appart. 5p., 2ch., sdb. wc., cuis., liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V48966)
 La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit, 4p., 4è ét., prix sem-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V48603)
 La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer. 3è ét., tv, asc., terr., apd. 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V49001)
 Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1+2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V48493)
 Coxyde digue, côté soleil, appart. de coin, agréable, lumineux, sup. vue mer, 6è ét., spac., 6-8p., conf., 2 sdb., sem., qz., mois. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V48997)
 Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, juin/sept.: 300E/sem., été: 650E/sem. (chqes. compr.), Toussaint: 450E. 0479-49.86.11. (V48967)
 Westende-Bains, àl., studio sup. conf., à p. soign., max 4p., vue sur mer, 7è ét., asc., grde terr., spac., lum., mignon, sit. centrale. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V48993)
 Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p.: 25 EUR/nuit., studio 4p.: 35 à 40 EUR/(saison)nuit., près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48 (préf. soir). (V48846)
 La Panne, Esplanade, appart. 3/4p., tt. conf., très spacieux, terrasse, gar., 50m de la plage, prix inter. 056-55.73.23 - 0477-06.54.40. (V48962)
 Heist, uniq. en juill., appt à 600m de la mer, poss. de louer 6p., acc. grat. pisc. couv. et à la plage priv. du lac, accès PMR, pt. animal toléré, 400E/s. 0495-27.01.01 - www.laguuna-851.be (V48996)
 Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. (Condit. spéc. àpd la 3ème sem.) 084/32.12.43. (V48291)
 Digue, St-Idesbald, prox. centre, 2e ét., appt. 4-5p., 2ch., lit +chaise BB, tv, dvd. 060-31.16.31 - 0477-35.82.40. (V48971)
 Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., cse. désistement, libre du 17-29 juin et du 1er au 14/09. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48999)

Coxyde, àl. sem., qz., mois, appt. rez., conf., b. équip., prox. digue, park. priv., 2 ch., 4p., cour, idéal pers. âgées, sans animaux, doc/demande. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V48942)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

Lacs l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.s.ég., fo., idéal rando, vél., sp. naut., équit., pétanq/pl., Internet. www.giteleilleul.be - 0477-796771 (V48374)

Coxyde, St-Ides, part. loue villa au calme, tt.c., 4ch., sdb., douche sép., w.e, sem., qz., mois, mai, 1er qz. juin, juill., août. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V48742)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V48934)

St-Idesbald, sup. appart. 3ch., s/digue, tt. conf. 0479-20.40.18. (V48903)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w.e, sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V48492)

La Panne centre, appt. vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 salles d'eau, hyper équip., l-v, tr. lum., vélos, àl. du vendr. au vendr. apd: 340E, pas d'animaux. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V48749)

La Panne digue, studio 2-4p. + garage + cabine, appart. 3ch., 6-9p., 2sdb.+ gar. + cabine de plage, w.e/sem., mai/juin/sept. 02-523.81.83. (V48768)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., grd.gar., pt.jard., gde.terr., cuis.sup.ég., 2ch av.balc., 2douch., 3wc, liv.pl.sud, tv, sem-qz-mois du sam au sam apd: 250E. 071-21.40.99 ap 18h. (V48646)

La Panne, àl., appt. s.digue, 2è ét., 6/8 p., 2ch., ent. rénov., tt. conf., tr. spacieux et lumineux, déco sympa, près du centre, poss. gar. 0479-32.75.55. (V48535)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez magnif. appart. avec terrasse, jard. tt.c., pour 2p ou pet. famille avec 2 enfnts., calme assuré. 061-50.13.72 Mme. Bulcke. (V48980)

La Panne, digue, face mer, appt. rénov., tt.cf., 6p., 3ch., 3e ét., asc., parloph., liv. face mer, tv num., cuis. ég., m-o, lav-v., sdb, wc sép. 0496-16.07.89 - www.appartement-la-panne.be (V48977)

La Roche en Ardennes, maison située dans le centre, belle terrasse, vue Ourthe, 3ch., tt. conf., w.e, sem., qz., mois. 0497-94.72.18. (V49002)

Middelkerke, appt., face mer, 4p., 1ch., grd liv., cuis.ég., tt.c., terr., 4è ét., facil. pk., àl. 26/7 au 2/8, 16 au 30/8, 20/9 au 4/10, sem-qz., oct., nov. etc. 060-212279 - 0473-42.48.27. (V48975)

La Panne, appart. 4p., 50m plage, 2è. ét., 2ch., grd. liv. ensoleillé, cuis., douche, wc sép., mai-juin-sept: 200E/ch. sem., juill.-août: 250E+ch. sem. 056-55.63.04 - 0471-76.14.31. (V48949)

La Panne appt. sur la digue, ent. rénov., pas de commerces, 2ch., sdb., wc, cuis., liv., gar., pas d'anim., 55 EUR/nuit. 082-74.59.12 - 0478-20.14.83. (V48886)

Villégiature (France)

Gérardmer, loc. we, sem., app. 6-8p., tt.c, lit et chaise bb, vue sup./lac, pr. cent. ville, grd calme, sentiers, rando pédest., vtt - www.appartgerardmer.eu - 071-51.76.78 - 0474-26.50.83. (V48730)
 Petite maison à Port Leucate 11370, tt. conf., 4-6 couch., sal, jard., bbq, frigo, congel., l-linge, proche mer, commerces. www.s-locations.com - 063-38.63.62 - 0033-602.38.16.08. (V48462)
 Côte d'Azur, Menton, appart. plein sud, impecc. à l'min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V48413)
 Bretagne S, Golfe du Morbihan, àl. villa 6p., 3ch., grd. conf., vue mer, 100m plage, pas d'animaux, 2ème qz. mai, juin, juill., août. 063-57.83.39. (V48821)
 Provence, mais. impecc. gd. terrain priv.+pisc., 10x5, 8p, 3ch., 2sdb, 3 wc, sdb, cuis. ext. av. bar face pisc. - tt. pl.-piéd, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V48414)
 St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas, 4/8p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V48235)
 Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 47 EUR/2p., table d'hôte 20 EUR/pp. 0033-490.46.42.29 - http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres/ (V48415)
 Ardèche, vallée de l'Eyrieux, village Guirais, àl. mois d'août, bergerie bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V48814)
 C. d'Opale, Ste. Cécile, 300m pl., villa tt. conf., 2sdb., 3ch. + mezz. avec canapé 2p., cuis. ég. terr. clôt. gar., véranda, libre du 6/07 au 3/08. 02-355.80.42 - 0476-54.25.74. (V48963)
 Les 2 Alpes en été, appart. 4-6p., très conf., exposé sud, sans vis-à-vis, prix inter: 350 EUR/sem., juin-juill.-août. 0498-29.44.19. (V49010)
 Normandie, Calvados, 50m plage, mais., 4/5p., 2ch., jard. clos, cuis. équip., chem., tt. conf. 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 ap 20h - marielillo@hotmail.be (V49011)
 Gard, villa 8p., chff., cuis.ég., grd. jard., calme, v/Cèze, baign. 5', coll., vignes. 0488-65.94.77 - http://www.wimdidiez.be/cazernau (V49014)
 Port Camargue, villa Marina, 6p., conf., cuis.ég., grde. terr. sud, jard., quai priv. de 14 m, 1.000E/qz., été 2.400E/qz. 081-65.50.11. (V48306)
 Ardèche, mais. 4-6p., pisc., au calme, randoonnées, parapente, libre du 15 - 30/07, 650E/sem., photos sur http://freyssenet.skyrock.com - 0496-52.16.08 ap. 18h. (V48986)
 Provence-Verdon, villas privées et gîtes avec pisc., demi-prix en mai-juin - 0033-682.40.88.78 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V48729)
 Quiberon, Bretagne sd., pte. mais. 4 p., libre début juillet, fin août et sept., pas d'animaux. 0473-27.80.47 - www.quiberon.be (V48879)
 France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6pl., 2chambres, sdb., ds rés. gardée, 2piscines, entre Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V48558)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti, tv, vélos. 0478-27.49.77. (V48901)

Bord Médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdch., jard., pisc. 04-370.11.12 +32496-66.55.45 - infos et photos: www.appart.be.cx (V48905)

Marseillan plage, Héraul, villa tt. conf., 5/7p., ds résid. sécur., pisc., 500m de la plage, août - mail: pumalanga.xana@skynet.be - 0478-50.49.15. (V48909)

La Croix Valmer, près St-Tropez, 3km mer, appart. 1ch., 4p., charme, tt. conf., terr., jard., pisc., park., proche commerces. 0468-14.17.10. (V48916)

Cassis, Calanques, appart. 4-6p., bord de mer, vue panoramique, mer et port, tt. conf. 064-33.43.35 - www.location-cassis.com (V49009)

Drôme Provençale, dans village de vacances, au Pied du Mont Ventoux, au lieu dit, Hameau de la Garrigue, Bastidon, 3chambres, 8p, site: www.location-provence-drome.com (V48921)

Croix-Valmer, Côte Azur, superbe appart., tt. conf., 2-4p., plage à 300m. 0475-77.30.34. (V48943)

Villeneuve-Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. rés., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V48936)

Barcarès, Pyrénées-Orientales, villa 6p., tt. conf., proche de la mer, située ds. domaine avec pisc., actuellement occupée du 16/07 au 31/08, pr. ttes autr. périodes tél. 0493-76.84.60. (V48961)

Côte d'Opale, Wimereux, 2h de Bxl., appart. de charme, calm, 3ch, 5p., vue superbe s/mer, terr. sud, par quinz., juin et sept.: 1.050E, juill. et août: 1.470E. 0473-86.90.11 - 010-24.33.73. (V48944)

Ile de Ré, mais.charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tout conf., cuis.s.ég., salon, sdb., 2 sde+1sdb., l-l., jard. clos, nature, plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ilederebonheur (V48392)

Saint-Remy-de-Provence, appart. 4p., terr., vue Alpilles, pk., 2è qz. juin-juill.-août, 1er qz. sept. 0478-25.86.19. (V48940)

Côte d'Opale, Ste. Cécile, pte. mais., tt. conf., 4-6p., tv., liv., pt. jard. clos., 1km plage. 064-54.09.36. (V48946)

Bretagne, Plouguerneau, 100m mer, maison paisible et indép., côtes naturelles et sauvages avec criques de sable fin, air iodé et prom. ressourçantes. 0477-27.65.14 - carinebur@hotmail.com (V48947)

Provence, rég. Salon-Eyguières-Les Baux, appart. 72m2, 2ch., tt. conf., petit vill. Alpilles, sit. idéale pour visiter, park. priv., pas d'anim., 275 à 325 EUR/sem. 0497-02.05.09. (V48954)

Var Gonfaron, 30km mer, charm. gîte pleine nat. 4p., gd.jard., tennis, pisc., calme, vue, 1er qz. août: 900E/qz., 0497-40.91.97 - www.gonfaron.net - Tourisme-Loc.vac.-4Ter 04-365.92.92 (V48955)

Auvergne, Cantal, à découvrir, site classé, maison tt. conf., 400 EUR/sem., 750 EUR/qz. 085-51.26.74. (V48957)

Var, Cotignac, habitation tt. conf., 4 à 6p., ds propriété calme et boisée, pisc. priv., du 1 au 15/6, 1 au 15/7, 27/7 au 10/8 et 16 au 30/9. 02-479.40.09 - www.homelidays.com (n° 97176). (V48863)

Narbonne-plage, appart. 2-4p., en front de mer, 3è ét., tt. conf., park. priv. 0486-31.56.33 - 04-226.75.74. (V48926)

Offres d'emploi

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- > un coordinateur et un collaborateur staff pour la Business Unit Marchés Publics
- > un business specialist Finances
- > un responsable du service Coopération Internationale
- > un collaborateur Coopération Internationale - projets "Afrique"
- > un business analyst Indemnités
- > un business specialist soins de santé

Envoyez votre CV et lettre de motivation via www.mcjobs.be



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



L'ASBL ACSOL RECRUTE (H/F):

- > un directeur général CDI - temps plein - entrée au 1^{er} octobre.

L'asbl Accueil et Solidarité (ACSOL) fait partie du secteur associatif non-marchand et s'inscrit dans le réseau médico-social de la Mutualité chrétienne de la Province de Namur. Elle offre des lits de MR, des lits de MRS, des lits de court-séjour, des résidences-service, des appartements de mise en autonomie, des places d'hébergement pour personnes handicapées physiques adultes, des places en centre de soins de jour et des places en centre d'accueil de jour. Les activités sont réparties sur Bouge-Gembloux-Longchamps-Salzinnes-Seilles.

Plus de détails sur www.mcjobs.be

Envoyez votre candidature manuscrite dûment motivée avec CV détaillé pour le 31 mai au plus tard à l'asbl Accueil et Solidarité, Jocelyne Van Lierde, Présidente, rue Godfrind 101 - 5300 Seilles.

LE CHU UCL DE MONT-GODINNE DINANT RECRUTE (H/F):

- > des médecins SMU/SMA attachés aux services de soins d'urgence spécialisés (sites Mont-Godinne et Dinant) - temps plein.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be ou www.chdinant.be
Envoyez votre candidature à dominique.vanpee@uclouvain.be et f.feye@chdinant.be

- > un cardiologue site Dinant - temps plein.

Plus de détails sur www.chdinant.be

Envoyez votre candidature à yves.boutsen@uclouvain.be

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE RECHERCHE (H/F):

- > des infirmiers de jour pour ses sites de Soignies et de Neufvilles temps plein - temps partiel - pour la MR-MRS.

Plus de détails sur www.asbl-mmi.be

Envoyez votre candidature à Mr. J.F. Maribro, Responsable R.H., Grand Chemin 61 - 7063 Neufvilles ou ressourceshumaines@asbl-mmi.be

LE CPCP, CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION, ASBL D'EDUCATION PERMANENTE RECHERCHE (H/F):

- > un collaborateur pour son antenne de Mons - temps plein - contrat de remplacement - passeport APE indispensable.

Fonction : attaché au pôle Education Permanente dans la thématique consommation responsable.

Plus de détails sur www.cpcp.be

Envoyez une lettre de motivation et CV avant le 31 mai à Mathieu Morelle, responsable des services généraux, rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles ou morelle@cpcp.be

L'ASBL SOS DÉPANNAGE RECHERCHE (H/F):

- > un chef de chantier pour la région de Mouscron-Tournai - CDD (6 mois) avec possibilité d'un CDI - temps plein de jour (36h réparties sur 4 jours et demi) - passeport APE exigé.

Fonction : gestion des chantiers - contact avec la clientèle - établir des devis - gérer une équipe.

Rens.: 069/88.09.85, Justine Vervaeke, coordinatrice.

Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 31 mai au plus tard à SOS Dépannage, Justine Vervaeke, av. des Etats-Unis 10/13 - 7500 Tournai ou jvervaeke@sosdepannage.be

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECHERCHE (H/F):

- > un infirmier en chef pour son unité de pneumologie.
- > des infirmiers en chef et infirmiers en chef adjoint pour la constitution d'une réserve de recrutement.

- > des infirmiers en techniques cardiologiques invasives
- > des infirmiers au bloc opératoire
- > des infirmiers SIAMU

Plus de détails sur www.slbo.be

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV pour le 31 mai à recrutement@slbo.be ou Clinique St-Luc, Département R.H., rue Saint-Luc 8 - 5004 Bouge.

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Positiver? Le véritable équilibre intérieur...



L'autre jour – tu te plaignais de ta vie et de tes ennuis – une amie t'a dit de positiver. Tu n'as pas du tout aimé ça. Tu as hésité entre soupirer ou lui balancer une vacherie pour la remettre à sa place. Comme tu l'aimes bien, et que tu voyais qu'elle te voulait du bien, tu as préféré détourner le regard et parler d'autre chose, pour ne pas ajouter un conflit à tes ennuis. Mais vraiment, tu es allergique à ce mot : "positiver". Comme tu es allergique à "challenge", "performance", "défi"... Tous ces mots qui évoquent la gonflette, la posture. Ça t'agace, tu les trouves stupides et stressants.

Bien sûr que c'est mieux de positiver, mais en général lorsqu'on le dit à quelqu'un, c'est dans les moments où il est incapable de l'entendre, ou du moins de l'accepter. On lui dit quand il est en train de "négativer" de toutes ses forces. Comment cela pourrait marcher? Mais du coup, d'où viendront l'accalmie et la pacification? De toi, du dedans? Du monde, du dehors? Et comment t'y prendre?

En tout cas, tu en es convaincu, ce n'est pas en se forçant à positiver. Tu sais bien qu'équilibrer tes états d'âme, ce n'est pas désirer une climatisation mentale, ou une bonne humeur permanente et donc forcément artificielle, mais simplement aspirer à clarifier (ce qui est confus), à pacifier (ce qui est trop agité), à réorienter (ce qui est parti dans une mauvaise direction). Et à supporter ce que tu ne peux changer, en prenant garde tout de même de ne pas t'y noyer. Ton boulot, en gros, quand ça va mal dans ta tête, c'est de limiter tes états d'âme négatifs, ne plus avoir peur aussi de leur faire une juste place; puis, de préparer le terrain pour le retour des états d'âme positifs. Mais sans espérer les convoquer ou les siffler – "au pied, la joie!" – comme des toutous.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, Christophe André, psychiatre français, livre dans En Marche une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de Lucie Dufour, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal En Marche, avec le soutien de la Loterie nationale.

Exposition

Aux origines belges du web

Le Mundaneum de Mons invite à remonter le cours de l'histoire d'internet en six étapes, et de trouver son origine... sous les arches du Cinquantenaire à Bruxelles.

Qui ne s'est jamais posé la question "Mais comment faisait-on avant internet?" En moins de vingt ans, les technologies numériques ont complètement bouleversé nos habitudes et notre rapport au monde. Une exposition au Mundaneum de Mons a pour ambition de raconter cette histoire de l'organisation des connaissances et des technologies, en les replaçant dans leur contexte historique.

Un Google de papier

Au commencement était cette belle idée de Paul Ottlet, docteur en droit de l'ULB : le partage global des informations doit immanquablement mener le monde à la paix. Vers 1895, il imagina, avec son ami Henri La Fontaine (prix Nobel de la paix 1913), de rassembler en un seul lieu, le Mundaneum, l'ensemble des connaissances du monde. Des milliers de petites fiches recensaient toutes publications, cartes postales, affiches publiées partout dans le monde,

soit six kilomètres courant de documents et douze millions de fiches.

Sur ces fiches, répertoriées selon le système de classification décimale universelle qu'ils avaient mis au point, des notes renvoyaient vers d'autres fiches traitant du même thème. Un chercheur pouvait ainsi naviguer d'une fiche à l'autre pour compléter son information. C'était le premier moteur de recherche de l'histoire, un "Google" de papier.

Le Mundaneum était alors situé dans une des ailes du Cinquantenaire à Bruxelles. Il devient un centre de documentation à caractère universel, berceau d'institutions internationales dédiées au savoir et à la fraternité. Le Mundaneum devra fermer ses portes en 1934, sur ordre du gouvernement belge. Ottlet et La Fontaine feront alors d'autres rêves, celui d'une cité



mondiale qui ne verra jamais le jour... En 1998, le Mundaneum, lui, renaîtra en tant que centre d'archives et d'expositions au cœur de la ville de Mons, dans un ancien grand magasin de la rue de Nimy. Partout les longs des murs, dans de fascinants petits meubles à tiroirs, dort tout le savoir du monde, sous une verrière étoilée dessinée par François Schuiten.

L'accès aux savoirs

L'exposition est composée de six modules qui mettent en lumière les collections du Mundaneum dans une perspective contemporaine, des tablettes sumériennes à l'internet. On apprendra, via un écran tactile, à décoder la fa-

meuse classification décimale universelle. On verra une Mondotheque, cet étrange meuble inventé par Ottlet qui préfigure nos écrans d'ordinateurs, avec son bureau et ses fichiers. Et puis on plongera dans les nouveaux territoires du web, le "web profond", la réalité augmentée...

De grands témoins issus du monde artistique, littéraire ou scientifique livrent leur regard sur l'évolution de l'accès aux savoirs et son implication sociétale. Ainsi, Stéphane Hessel, auteur du manifeste "Indignez-vous", met-il en garde contre l'internet : cet outil formidable crée une grande multiplicité. Elle pourrait nous empêcher de voir encore les cibles sur lesquelles centrer nos efforts : le manque de justice, la mauvaise gouvernance. L'expo nous conseille d'écouter les grands sages avant de nous laisser submerger...

// LINDA LÉONARD

>> Renaissance 2.0, voyage aux origines du web • jusqu'au 1^{er} juillet • Mundaneum, rue de Nimy 76, 7000 Mons • Entrée : 5 EUR (étudiant, senior et groupe : 3 EUR) • Visites spéciales organisées pour les groupes scolaires avec matériel nécessaire • Infos : 065/31.53.43 • www.mundaneum.org



© A.M. Jabouil

La vie n'a pas de prix?!

500.000 euros! C'est le prix que réclamait la firme Alexion pour soigner, chaque année, la maladie rare dont est atteint le petit Viktor. La Ministre Onkelinx a pu négocier un accord, gardé secret, pour réduire quelque peu ce prix. Affaire réglée. Sauf qu'elle pose questions pour l'avenir... Le coût des nouveaux médicaments contre le cancer et les maladies rares augmente d'une manière exponentielle. Comment y faire face?

La question du prix élevé des nouveaux médicaments n'est pas neuve. Dans un contexte d'austérité et d'économies, elle se pose encore avec plus d'acuité. Alors que le chômage et la pauvreté s'étendent, que des économies importantes sont imposées dans tous les secteurs, y compris les soins de santé, la dépense de 10 millions d'euros pour une vingtaine de personnes résonne étrangement. Si de telles dépenses pour de nouveaux médicaments se multipliaient, l'assurance soins de santé serait rapidement en faillite. Nos budgets sont limités. Ils imposent des choix, implicites ou explicites.

Le coût des médicaments orphelins suit une courbe exponentielle

Le petit Viktor souffre du syndrome SHUa, une maladie rare (soit moins d'une personne par 2.000 habitants). Dans ce cas-ci, on l'estime à un patient par 50.000 habitants. Les coûts de la recherche et du développement d'un traitement médicamenteux sont à répartir sur un petit nombre de patients. Dès lors, le prix de ce type de médicament dit « orphelin » dépasse rapidement 100.000 euros par patient et par an. Globalement, on estime à 6.000 les maladies orphelines représentant au minimum 100.000 patients en Belgique. Sur la base des prix pratiqués par l'industrie pharmaceutique pour ces médicaments orphelins et en supposant qu'on puisse soigner ne fût-ce qu'un dixième des malades concernés, on atteint rapidement 2 à 3 milliards d'euros par an...

La pratique non transparente des firmes pharmaceutiques

D'après l'industrie pharmaceutique, le coût énorme de la recherche justifierait le prix élevé des médicaments orphelins. Mais, lorsque la Commission de remboursement des médicaments demande des détails à la firme Alexion, cette dernière ne fournit aucune explication. Une chose est sûre : Alexion se porte bien. Son chiffre d'affaires a atteint 1,13 milliard de dollars, rapportant un bénéfice net de 255 millions de dollars. Le directeur général de la firme a gagné l'année passée 12 millions de dollars. Autre élément troublant : la firme a choisi de ne pas introduire de demande de remboursement pour son médicament orphelin dans tous les pays de l'Union européenne. Sans doute au regard des capacités de paiement des systèmes de sécurité sociale. Ajoutons que, généralement, dans ce secteur, les dépenses de marketing dépassent celles consacrées à la recherche, faisant à peu près 20% du chiffre d'affaires.

Dans le cas du petit Viktor, la firme Alexion n'a pas ménagé ses efforts : elle a engagé une firme de relations publiques pour mobiliser et influencer l'opinion publique, de manière à exercer une pression médiatique sur la ministre fédérale de la Santé. Cette stratégie semble avoir porté ses fruits. L'accord signé entre la firme et la ministre restera secret. Forte de cette absence de transparence, Alexion pourra maintenir son prix de vente officiel élevé – même si les indications pour le médicament qu'elle a développé sont élargies – et négocier d'autres conditions dans d'autres pays.

D'autres choix sont possibles et sauveraient plus de vies

Au travers de l'assurance soins de santé obligatoire, la collectivité va donc payer 500.000 euros par an pour soigner, sa vie durant, un patient atteint d'une telle maladie rare. Vingt autres patients bénéficieraient de ce même traitement. Au total donc, 10 millions d'euros seront versés chaque année à la firme Alexion pour rembourser ce médicament. Ces moyens vont donc sauver des vies et nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée. Pourtant ce montant énorme deviendrait tout à fait insupportable si chaque vie sauvée coûtait aussi cher à la collectivité. Certes, comparaison n'est pas raison, mais prenons rapidement quelques exemples. Avec 10 millions d'euros, on pourrait investir dans la sécurité routière: 770 tués et des milliers de blessés en 2011 dont de nombreux jeunes, loin derrière la Suède où, sur le même nombre d'habitants et la même année, il y a eu 170 tués sur les routes. Avec 10 millions d'euros, on pourrait rembourser les consultations chez les psychologues pour les jeunes : en Belgique, le taux de suicide est un des plus élevés d'Europe, particulièrement chez les jeunes. Avec 10 millions d'euros, on pourrait renforcer la lutte contre les infections nosocomiales, qu'environ 100.000 patients contractent chaque année à l'hôpital, de nombreux décès à la clef. En investissant 10 millions d'euros dans une des ces trois politiques, nous sauverions probablement plus de 20 vies par an. Mais les moyens sont limités et il faut effectuer des choix, déterminer des priorités. L'essentiel est que ceux-ci passent par un débat public et démocratique.

Vu le coût énorme des nouveaux médicaments qui vont arriver pour soigner le cancer ou des maladies orphelines, il faut organiser un tel débat rapidement, avant d'être pris en otage et de devoir négocier dans l'urgence, sous la pression médiatique. Il s'agit également d'envisager ce débat au niveau européen. Il est grand temps que les instances européennes s'engagent dans une démarche volontaire et solidaire à cet égard. Une réglementation européenne spécifique pour les médicaments orphelins existe déjà, facilitant leur accès à l'enregistrement et donc à l'autorisation de mise sur le marché. Mais aucune disposition n'impose aux firmes pharmaceutiques concernées d'envisager l'ensemble des pays de l'Union pour la mise sur le marché de leur produit. Or, étendre le champ d'action, c'est augmenter le nombre de patients traités et réaliser des économies d'échelle qui permettent de répartir les coûts de la recherche et diminuer les prix.

Face à l'explosion des coûts des nouveaux médicaments et au chantage de certaines firmes, nous demandons l'organisation d'un débat politique ouvert et transparent sur les choix de politique de santé. Nous demandons aux instances européennes de prendre les mesures nécessaires pour davantage de transparence sur les prix des médicaments orphelins. C'est vital, tant pour l'équilibre du budget des soins de santé que pour la santé de la population.

ça se passe

// Fibromyalgie

Le vendredi 24 mai de 14h à 16h, l'association Focus Fibromyalgie organise un fibrocafé pour informer sur cette pathologie encore mal connue du public.
Lieu : 20, rue des Jardins - 6600 Bastogne
Rens. > 060/37.88.58 • www.focusfibromyalgie.be

// Arbres remarquables

L'Ecomusée du Pays des Collines organise le dimanche 26 mai le "Rallye des Arbres Remarquables". Parcours de 54 km pour auto/moto/vélo passant à côté des arbres remarquables et par les magnifiques paysages d'Enghien, Hoves, Silly...
Prix : 7,5 EUR/véhicule.
Rens. > 068/64.51.55 • ecomuseedupaysdescollines@skynet.be

// Personnes handicapées vieillissantes

Le mardi 28 mai de 8h45 à 16h30, Cap48 organise un colloque sur le vieillissement. Comment accompagner au mieux la personne handicapée vieillissante? Présentation de projets, d'études et de témoignages sur le sujet. Prix : 10 EUR.
Lieu : 2 Esplanade de l'Europe - 4020 Liège
Rens. > 02/248.17.29 • www.colloquecap48.be

// Trouble Borderline

Le mardi 28 mai de 11h à 13h, le midi de l'info, organisé par l'ASBL Similes, sera consacré aux troubles de la personnalité borderline. Par le Dr Jean-Philippe Heymans et Valérie Moraux, psychothérapeute. Prix : 8 EUR.
Lieu : 30 rue de la Sablonnière - 1000 Bxl
Rens. > 02/511.99.99

// Suicide des jeunes

Le mardi 28 mai à 20h30, le centre de prévention du suicide organise une rencontre avec Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, autour du thème : "Le suicide des jeunes, l'échec de tous les adultes". Prix : 5 EUR.
Lieu : Centre Culturel, rue Rouge 47 - 1180 Bruxelles
Rens. > 02/650.08.69 • www.preventionsuicide.be

// Harcèlement à l'école

Le mardi 28 mai à 19h30, l'Université de Paix organise une conférence intitulée : "Harcèlement à l'école : comprendre, identifier, prévenir et intervenir". Prix : 7 EUR
Lieu : Bd du Nord, 4 - 5000 Namur
Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

// Maladies de l'Europe

Le jeudi 30 mai de 12 à 14h, les Equipes populaires organisent un midi débat sur le thème de l'Europe : "garder le bébé, changer l'eau du bain". Les maladies de l'Europe et les alternatives pour une Europe sociale et solidaire. Entrée libre.
Lieu : Librairie 100 papiers, 23 rue L. Bertrand - 1030 Bruxelles.
Rens. > 081/73.40.86 • www.equipespopulaires.be

// Festival du documentaire

Du 31 mai au 9 juin aura lieu la 5^{ème} édition du Festival Millenium qui présente des documentaires qui interrogent, nous font découvrir l'autre, sa complexité, la différence. "Tout à vendre" est le thème de la programmation.
Lieu : Cinéma Vendôme, Flagey et CIVA - 1050 Bruxelles.
Rens. > 02/245.60.95 • www.festivalmillenium.org

// Maladie de Huntington

Le samedi 1^{er} juin de 9h à 13h, la Ligue Huntington Francophone Belge et le SIAC organisent une matinée sur le thème : "Maladie de Huntington - réflexions sur la fin de vie".
Lieu : 84, rue du Prof. Manheim - 4000 Liège
Rens. > 04/225.87.33 • www.huntington.be

// Accouphènes

Le samedi 1^{er} juin à 15h, Belgique Acouphènes asbl organise une conférence intitulée : "Les acouphènes et les huiles essentielles chemotypées". Prix : 8 EUR.
Lieu : Polyclinique Bracops, Rue Dr Huet, 79 - 1070 Bruxelles.
Rens. > 04/367.45.65 • www.belgiqueacouphenes.be

// Journées des églises ouvertes

Le samedi 1^{er} et le dimanche 2 juin, 500 édifices religieux ouvrent leurs portes et vous permettent d'assister à de nombreux événements en Belgique. Thème de cette année: les couleurs du patrimoine: vitraux, vêtements de fêtes, peintures...
Rens. > 010/88.83.73 • www.eglisesouvertes.es

// Syndrome d'Ehlers-Danlos

Le samedi 8 juin de 10h à 16h30, l'Asbl GESED organise une journée d'information sur le syndrome d'Ehlers-Danlos (SED), "la douleur chronique, la sénilité". Prix : 15 EUR.
Lieu : 96, rue du Port - 7330 Saint-Ghislain
Rens. > 071/77.36.54 • reservations@gesed.com

// Soirée solidaire

Le jeudi 13 juin, Solidarité Mondiale vous invite à une soirée conviviale au profit du Sud-Kivu (RD Congo). 19h : Vernissage de l'expo photo réalisée par le groupe de voyageurs de Solidarité Mondiale parti au Sud-Kivu. 20h : Projection du film "Kinshasa kids". Prix : 5 EUR.
Lieu : "Notre Maison", av. des Etats-Unis, 10 - 7500 Tournai.
Rens. > 069/880.772

// Zéro pesticides

Le jeudi 13 juin, le Pôle de Gestion Différenciée et Ecoconso organisent une journée de travail sur "La gestion des espaces verts 'zéro pesticides'". Le séminaire s'adresse aux institutions, acheteurs publics, éco-conseillers, chefs de travaux... Inscription obligatoire. Prix : 60 EUR.
Lieu : Auberge de Jeunesse Félicien Rops, avenue Félicien Rops, 8 - 5000 Namur.
Rens. > 081/730.730

// Master en politique économique et sociale

La Fopes organise un master universitaire en politique économique et sociale pour adultes en trois ans, accessible grâce à la valorisation des acquis de l'expérience ou par des passerelles accessibles à certains diplômés de hautes écoles. Cours le samedi et un soir/semaine ou un jour de semaine, dispositifs pédagogiques adaptés, apprentissage coopératif, activités partiellement décentralisées.
Rens. > 010/47.39.08 • www.uclouvain.be/opes

// Construire son couple

Du 22 au 28 juillet, Fondacio organise une session d'été pour les couples : "Comment donner des ailes aux couples d'aujourd'hui?" Intervenants, témoignages, dialogue, humour...
Lieu : 9 Prosperdreef - 3054 Vaalbeek
Rens. > 02/366.02.62 • www.fondacio.be

// Rencontres pédagogiques

Du 18 au 23 août, le mouvement sociopédagogique Changements pour l'égalité organise 11 ateliers de destination des enseignants. Pour travailler les pratiques en vue de mieux faire apprendre tous les élèves.
Lieu : La Marlagne - 5100 Wépion
Rens. > 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

// Ressourcement

Du 18 au 22 août, l'abbé Maurice Cheza (UCL) animera des journées de ressourcement autour de "Jésus, l'insaisissable...". Prix : 190 EUR.
Lieu : 6, rue du Bua - 6723 Habay-la-Vieille
Rens. > 063/42.21.65 • www.lebua.be